

**EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA F.F.C.K.  
(Annexe 8 du 22 septembre 1997 – Chapitre 3-2 : Règles de Sélection)**

Pour toutes les disciplines de Haut niveau du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de Haut niveau fédéral, les classements en liste de sportifs de Haut niveau et les sélections pour les Jeux Olympiques, les Coupes du Monde, les Jeux Régionaux, les Championnats du Monde et d'Europe Juniors et Seniors sont établis suivant les modalités ci-dessous :

- Le Coordonnateur des Equipes de France (C.E.F.) propose avant mi-octobre les règles de sélection (date, compétitions et tests de référence) au Groupe de Suivi du Haut-Niveau. Ces règles, une fois adoptées par le Groupe de Suivi, sont présentées au Vice Président chargé du Haut-Niveau et au Directeur Sportif qui doivent statuer en dernier ressort.
- Les sélections nominatives sont établies suivant le protocole ci-dessous :
  - ⇒ Le Coordonnateur des Equipes de France arrête les sélections nominatives.
  - ⇒ Ces sélections seront adressées au Vice Président chargé du Haut-Niveau et au Directeur Sportif qui s'assurent de la conformité des sélections avec la règle établie.
- Les sélections ainsi établies sont diffusées :
  - ⇒ Aux sportifs (ves) concerné(e)s.
  - ⇒ Au Délégué national du Haut-Niveau de la Commission Nationale.
  - ⇒ Au Président de la Commission Nationale.
  - ⇒ Au Président de la F.F.C.K.
  - ⇒ Au Directeur Général.

Les sélections pour les épreuves internationales, qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus, relèvent de l'entière responsabilité du Coordonnateur des Equipes de France, sous la responsabilité du Directeur des Activités.

**COMPLEMENT D'INFORMATION DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE :**  
Quelque soit le cas, les textes de lois, les arrêtés ou instructions du Ministère des Sports restent les éléments de références en priorité aux statuts ou règlements de la F.F.C.K.

Au cas où les règles de sélection ne seraient pas respectées ou qu'elles ne permettent pas de gérer un cas particulier, la responsabilité de la sélection terminale incombe au Directeur Technique National par délégation du Président de la Fédération Française de Canoë Kayak.

# Mode de sélection équipe de France de Kayak Freestyle

## A Objectifs sportifs :

### Les Championnats du Monde 2005

Du 26 au 30 janvier Penrith (Australie)

K1 Dame : une place en demi-finale des Mondiaux 2005

K1 H Senior : 2 finalistes, 1 podium

C1 H : 2 finalistes, 1 podium

K1 H Junior : Entrer dans le Top 5

### Les championnats d'Europe 2004

Du 1 au 6 juin Sort (Espagne)

Un podium dans l'une des catégories.

Pré-requis indispensable pour atteindre ces objectifs :

1°) S'entraîner au moins en moyenne 5 fois / semaine en bateau sur la saison « forte »

2°) Privilégier footing, gymnastique / Trampoline, VTT, ski de fond l'hiver

3°) Avoir de quoi payer son billet en Australie (1500 Euros), y croire, démarcher pour obtenir des subventions.

4°) Participer au maximum de compétitions nationales sur la saison forte.

## B Courses de sélections aux Championnats d'Europe 2004 et aux Championnats du Monde 2005

### 1ère manche

St Pé de bigorre sur la vague du Flip-Flap, le 27 et 28 mars 2004

le 1er marque 110 Pts, le 2ième 75 Pts, le troisième 50 Pts, le 4ième 15 Pts, le 5ième 10 Pts.

Règlement appliqué : Nouveau règlement National 2004

Cette course détermine également les quotas de participations pour la 2ième et la 3ième manche :

K1 Dame junior et senior : les 3 premières

K1 H Junior : Les 10 premiers

C1 H junior et senior : les 5 premiers **Les 6 premiers** (dont 2 moins de 21 ans)

K1 H senior : les 12 premiers (dont 3 moins de 21 ans)

## **2ème manche**

**St Pierre de Bœuf, le 3 avril 2004, au matin 9H.**

le 1er marque 110 Pts, le 2ième 75 Pts, le troisième 50 Pts, le 4ième 15 Pts, le 5ième 10Pts.

Règlement appliqué : Nouveau règlement National 2004

La 2ième manche commence au stade des demi-finales pour les K1 H Senior et les K1 H junior.

## **3ème manche**

**à St Pierre de Bœuf, le 3 avril 2004, 1er départ à 14H.**

le 1er marque 110 Pts, le 2ième 75 Pts, le troisième 50 Pts, le 4ième 15 Pts, le 5ième 10Pts.

Règlement appliqué : Nouveau règlement National 2004

La 3ième manche commence au stade des demi-finales pour les K1 H Senior et les K1 H junior.

Le classement final est déterminé en additionnant les points obtenus sur les 3 manches.

En cas d'égalité, le résultat de la première manche compte.

## **Sont sélectionnées en Equipe de France 2004 et aux Championnats du Monde 2005 :**

*En K1 H Senior* : les 5 premiers (dont 2 moins de 21 ans, à condition qu'il termine au moins 7ème)

*En C1 H* : Les 2 premiers, et en + Xavier Lacroix jusqu'aux championnats d'Europe

*En K1 H Junior* : les 3 premiers

*En K1 Dame* : la première

## **C Conditions à la sélection :**

***Les places obtenues ne sont à priori pas remplaçables en cas de désistement. Cependant, l'examen d'un dossier réunissant les résultats obtenus sur l'année 2003 et un planning précis des séances d'entraînement de l'athlète permettra au staff technique d'étudier les cas divers. Dans tous les cas, le remplacement ne pourra DEVRA SE FAIRE se faire avant le premier stage de l'équipe à Lyon, le 7, 8 et 9 mai 2004.***

***La réussite sportive des championnats du monde 2005 implique un investissement important de la part du staff, mais aussi des athlètes. Ainsi, la présence sur les stages est obligatoire. Toute absence ou retard non justifiée de façon valable et anticipée est synonyme d'abandon.***